



## Période de préavis

-----  
Par Lilice50

Bonjour,

J'aimerais avoir des renseignements concernant ma situation professionnelle.

J'ai récemment déposé ma démission en raison d'une pression constante et de remarques répétées de la part de mes employeurs. Mon préavis est d'une semaine et j'en suis actuellement au deuxième jour.

Cependant, depuis le début de ce préavis, la situation est devenue encore plus difficile et les tensions se sont accentuées au quotidien.

Je me demande donc : si mon médecin me prescrit un arrêt maladie pendant cette période, est-ce que mon préavis sera suspendu et reporté d'autant de jours, ou bien continuera-t-il à courir normalement pendant l'arrêt maladie ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses

-----  
Par kang74

Bonjour

Dans le cadre d'un arrêt maladie classique, préavis ne sera pas suspendu, il finira à la date prévue